



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Inauguration du Pavillon d'accueil de la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher

Neuville, le 16 août 2021 – Avec la popularité sans cesse croissante des sites de plein air, la Ville de Neuville et le gouvernement du Québec sont heureux de procéder à l'inauguration officielle du Pavillon d'accueil de la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher. Le site protégé, qui bénéficiait déjà d'un fort achalandage avant la pandémie, a attiré de nombreux visiteurs dans la dernière année. Cette nouvelle infrastructure, comprenant notamment des installations sanitaires accessibles en tout temps, bonifie considérablement l'expérience des visiteurs.

La Ville de Neuville est privilégiée de pouvoir compter parmi ses atouts distinctifs une réserve naturelle de 125 hectares avec un accès direct au fleuve. En toutes saisons, le Marais-Léon-Provancher accueille visiteurs et citoyens dans ses sentiers de randonnée, de ski de fond et de raquette. De nombreux groupes scolaires profitent également des visites offertes grâce à la Société Provancher et le nouveau pavillon permettra d'apprécier davantage l'expérience. Une salle multifonctionnelle meublée et largement fenestrée permettra d'y tenir différents événements et activités et le garage annexé facilitera l'entretien du site. Outre la construction du pavillon, le projet a permis de réaménager et d'agrandir considérablement le stationnement comportant maintenant 180 places et rend possible l'accès aux autobus scolaires.

Citations :

« Soucieuse d'offrir des installations de grande qualité, la Ville de Neuville est heureuse d'inaugurer aujourd'hui ce pavillon d'accueil dans la magnifique Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher. Je tiens à remercier l'ensemble des citoyens et acteurs qui ont participé à la réalisation de ce projet, de même que les bénévoles du Marais-Léon-Provancher et employés de Canards Illimités Canada. Plus particulièrement, je salue et remercie chaleureusement le gouvernement du Québec pour l'octroi d'une aide financière de 350 000 \$ via le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN). Tous ont contribué à la réalisation de ce merveilleux projet collectif qui permettra à plusieurs personnes de s'approprier un site naturel unique dans la région de la Capitale-Nationale. »

Bernard Gaudreau, maire de la Ville de Neuville et préfet de la MRC de Portneuf

« La Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher est un réel bijou pour notre Capitale-Nationale, d'autant plus qu'elle est prisée par nos citoyens grâce à sa grande beauté et son caractère unique. Ce nouveau pavillon d'accueil facilitera certainement l'accessibilité au site tout au long de l'année, améliorera la capacité d'accueil des groupes scolaires et des camps de jour, en plus d'augmenter la notoriété de ce site enchanteur. Je félicite les nombreux partenaires et bénévoles qui ont mené à bien ce projet depuis le début. Votre gouvernement est résolu à encourager ce genre d'initiative, dont le rayonnement profitera à l'ensemble de notre région. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« La Ville de Neuville a de quoi être fière de ce nouveau pavillon d'accueil, au design épuré, qui fait rayonner davantage la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher, un site exceptionnel dans Portneuf. L'expérience visiteur en sera assurément bonifiée, au bénéfice du dynamisme touristique, de la protection des milieux humides ou encore de la diffusion des connaissances dans le domaine des sciences naturelles. »

Vincent Caron, député de Portneuf

Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Portneuf dispose d'une enveloppe de 8 015 940 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

– 30 –

Source :

Madame Mylène Robitaille
Directrice des loisirs et des communications | Ville de Neuville
Tél. : 418 876-2280 poste 222 | mrobitaille@ville.neuville.qc.ca